

Audiences du Sénat sur l'Accord du lac Meech

Trudeau comparaitra le 30 mars

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Pierre Trudeau comparaitra devant le Sénat le 30 mars prochain pour dire ce qu'il pense de l'Accord du lac Meech.

Le comité plénier du Sénat avait invité l'automne dernier l'ancien premier ministre libéral, farouchement opposé à l'Entente constitutionnelle, à venir exposer son point de vue. M. Trudeau avait accepté cette invitation, mais il restait encore à fixer une date, a déclaré hier le sénateur manitobain Gil Molgat, qui préside les audiences du comité sur l'Accord du lac Meech.

Toutes les audiences seront accessibles aux caméras de télévision, a-t-il assuré.

L'ancien premier ministre Trudeau ne s'était pas fait prier cet été pour comparaitre devant le comité spécial des Communes et

du Sénat sur l'Entente constitutionnelle de 1987. Il avait soutenu que le gouvernement fédéral avait donné trop de pouvoirs aux provinces, sans rien obtenir en retour, et que l'accord sapait la souveraineté canadienne.

Dans une vigoureuse sortie parue en mai dernier dans le quotidien La Presse, M. Trudeau avait utilisé un langage beaucoup plus dur pour critiquer l'entente, ne craignant pas d'égratigner au passage le premier ministre Brian Mulroney en le traitant de pleutre.

Le sénateur Molgat a indiqué hier que "les témoignages de M. Trudeau constitueraient un apport des plus précieux aux nombreuses présentations reçues jusqu'ici par le Sénat".

Bourassa

"Il est important que nos sénateurs ainsi que tous les Cana-



Pierre Trudeau

diens puissent bénéficier du plus large éventail d'opinions sur une question aussi importante", a-t-il déclaré.

Jeudi dernier, le comité plénier a également résolu d'inviter le premier ministre québécois Robert Bourassa et son ministre des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard à comparaitre, afin notamment d'obtenir des précisions sur la reconnaissance du Québec en tant que société distincte. Les sénateurs aiment également discuter avec M. Bourassa d'un arrangement qui permettrait aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon de devenir des provinces sans avoir à obtenir l'assentiment des 10 gouvernements provinciaux.

Le sénateur Molgat a déclaré hier qu'il n'avait toujours pas reçu de réponse officielle du premier ministre du Québec.

Cependant, M. Bourassa a déclaré vendredi dernier qu'il n'i-

rait pas témoigner devant les sénateurs afin de respecter la tradition. Un premier ministre du Québec n'a jamais comparu devant un comité fédéral, a-t-il expliqué.

Il a rappelé qu'il n'était pas allé témoigner devant le comité spécial mixte des Communes et du Sénat cet été, et qu'il serait illogique d'aller maintenant témoigner devant un comité formé uniquement de sénateurs.

Il a même invité les sénateurs à aller consulter les comptes rendus des débats de l'Assemblée nationale, s'ils voulaient plus d'explications.

Cependant, un autre premier ministre provincial, le premier ministre de Terre-Neuve Brian Peckford, a comparu récemment devant un comité sénatorial qui se penchait sur les négociations entre la France et le Canada sur les droits de pêche dans l'Atlantique.

Sous le régime péquiste, le premier ministre des Finances Jacques Parizeau avait témoigné devant un comité fédéral pour s'opposer au projet de loi S-31, qui empêchait la Caisse de dépôt du Québec de prendre une participation dans le Canadien Pacifique.

Le comité plénier du Sénat sur l'Entente constitutionnelle de 1987 entendra une dizaine de témoins tout au long du mois de mars, des universitaires surtout, mais aussi des organisations comme l'Association canadienne des infirmières et la Ralliement national des Métis.

Au cours de la semaine du 29 février, un sous-comité entendra également une cinquantaine de groupes et d'individus intéressés à l'Accord du lac Meech.

Le Sénat a jusqu'au 23 avril pour se prononcer sur l'Accord du lac Meech.

Pluies acides: Reagan demande au Congrès une dernière tranche de 1,8 milliard \$

WASHINGTON (PC) — Le président Ronald Reagan a demandé hier au Congrès américain d'approuver une dernière tranche des fonds requis pour remplir la promesse faite au Canada de dépenser 2,5 milliards \$ US au développement d'une technologie de réduction des pluies acides.

La requête du président faisait

partie intégrante de sa proposition de budget de 1,09 billion \$ pour l'exercice fiscal débutant le 1er octobre.

Le Congrès a déjà libéré environ 700 millions \$ pour le programme de recherche, qui constituait la principale recommandation du rapport remis en 1986 par les émissaires spéciaux du Canada et des États-Unis au président Reagan et au premier ministre Brian Mulroney.

M. Reagan, qui a rejeté une proposition beaucoup plus exigeante du Canada en faveur d'un programme sévère de dépollution, avait endossé le rapport des émissaires spéciaux à l'occasion d'une rencontre avec M. Mulroney à Washington, en avril 1986.

Le président Reagan vient maintenant de demander au Congrès d'affecter, à l'avance, les 1,8 milliard de dollars US requis pour compléter le financement du programme, qui doit se poursuivre jusqu'en 1992. C'est son dernier budget, puisque le président sortant quitte ses fonctions en janvier prochain.

Le fonds de 2,5 milliards \$ représente la moitié des coûts du

programme de 5 milliards \$, sur cinq ans, suggéré par les envoyés pour accélérer le développement de techniques permettant de brûler le charbon plus proprement. L'autre moitié sera assumée par l'industrie américaine.

On estime qu'environ 50 pour cent des pluies acides qui tombent au Canada proviennent de sources situées aux États-Unis, principalement d'usines alimentées au charbon. Et environ 10 pour cent de la pollution qui atteint le territoire américain est attribuée à des sources canadiennes, des fonderies plus particulièrement.

Lors de sa visite à Ottawa, l'an dernier, le président Reagan avait également promis au gouvernement Mulroney d'étudier une proposition de traité bilatéral comportant un programme concret de réduction de la pollution transfrontalière, doté d'un échéancier précis.

Mais les pourparlers subséquents n'ont rien donné et il semble désormais peu probable que le Canada réussisse à obtenir l'entente qu'il souhaite avant la fin du mandat du président.

L'accord de libre-échange

Les leaders américains promettent un vote avant la fin de l'année

WASHINGTON (PC) —

Les leaders des deux Chambres au Congrès ont promis à l'administration Reagan de tenir un vote sur l'accord de libre-échange avec le Canada avant la fin de l'année et de faire de leur mieux pour en finir avec cette entente avant la fin de la présente session, en août.

En annonçant cette nouvelle, le représentant américain au commerce, M. Clayton Yeutter, a précisé que cette unité de vue avait été possible seulement après que l'administration se fut engagée à consulter sérieusement les deux Chambres durant la rédaction du texte sur l'accord et de ne pas déposer le projet de loi confirmant le pacte de libre-échange avant le 1er juin.

Le président de la Chambre Jim Wright, démocrate, le leader de la majorité au Sénat Robert Byrd, démocrate, le président du puissant comité des finances du Sénat Lloyd Bentsen, démocrate,



Clayton Yeutter

fin de la session et sans y apporter d'amendement, sur le projet de loi qui sera soumis au président.

"Nous croyons fermement que, lorsque viendra le temps pour les deux Chambres de voter, elles considéreront l'approbation de cet accord comme une des réalisations les plus marquantes du 100ème Congrès", a ajouté M. Yeutter dans un communiqué.

Signé le mois dernier, l'accord de libre-échange devrait entrer en vigueur en janvier prochain. Il devra auparavant être approuvé par le Congrès des États-Unis et par le Parlement canadien.

Jusqu'au 1er juin, le Congrès termine l'étude d'un important bill de portée commerciale visant à renforcer les lois américaines sur les expédients commerciaux.

Selon la procédure rapide conclue, le Congrès aura 90 jours de session pour accepter ou rejeter l'accord sans lui apporter d'amendement, après avoir reçu le texte de l'accord.

RÈGLEMENT:

- 1 — Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES".
 - 2 — Cette annonce sera publiée 50 fois et comportera deux noms de famille, à chaque fois. La première annonce sera publiée dans La Tribune le 11 janvier 1988.
 - 3 — Du lundi au vendredi, à chaque jour, parmi les participants ayant rempli correctement le coupon, l'on procédera à UN tirage d'un BON D'ÉPICERIE de 100\$ chez le marchand de votre choix. PREMIER TIRAGE le 13 janvier 1988.
 - 4 — Le 24 mars 1988 aura lieu le tirage de l'AUTO TOYOTA TERCEL 1988 d'une valeur de 9,769,67\$ incluant transport, préparation et taxe de vente.*
 - 5 — Tous les tirages se feront à La Tribune et les noms des gagnants seront publiés dans le journal. Les gagnants seront avisés, par lettre, de la façon dont ils entreront en possession de leur prix.
- * POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE.

**AUJOURD'HUI
 LES NOMS DES FAMILLES
 CHANCEUSES**

Bélisle

Plouffe

GAGNANT(E) DU BON D'ÉPICERIE DE 100\$

M. Marcel Provencher

55, rue St-Philippe

Asbestos

TIRAGE du 18 février 1988

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____
 Adresse _____ Ville _____
 Code Postal _____ Tél.: _____
 Date de la parution de mon nom de famille _____

Abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____
 Epicerie choisie: _____

**Le Concours "LES FAMILLES CHANCEUSES"
 LA TRIBUNE, C.P. 2450
 SHERBROOKE, Qué. J1J 4H3**

À GAGNER
 Une auto
TOYOTA TERCEL 1988
 +
 50 bons d'épicerie
 de 100\$

"Les Familles Chanceuses"

de **la tribune**

avec la collaboration de

Picken service
 TOYOTA (1987) inc.

Le concours se terminera le 24 mars 1988

une invitation toute spéciale

A VENIR ESSAYER LES EXCELLENTS PRODUITS TOYOTA

LA 4RUNNER



En quête d'aventure... Que le plaisir commence!

LE V6, UN MOTEUR HORS SERIE
 Rien de tel pour les grandes évasions, que l'exubérance de ce frugal moteur de 3 litres ultra perfectionné dont l'ordinateur de bord ne cesse de fignoler les réglages en cours de route.



Picken service
 TOYOTA (1987) inc.

153, Rte 116, Richmond (819) 826-2309

Picken service
 TOYOTA (1987) inc.

de Richmond

remettra au gagnant du concours, une **TOYOTA TERCEL 88**



d'une valeur de

9769⁶⁷

(taxe incluse)

Mieux contrôler l'aide sociale

La réforme de l'aide sociale aux jeunes de moins de vingt-quatre ans provoque encore des grincements de dents. Cette fois des informations confirmées par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, indiquent que les tiers des jeunes assistés sociaux perdraient leurs prestations, soient ceux que leurs parents sont en mesure d'aider et de soutenir financièrement. On a vite crié au scandale, comme s'il était indécent d'envisager une hypothèse autre que les subventions universelles.

Les montants ne sont pas faramineux, au contraire, quand ils sont considérés individuellement. Mais le coût total de l'aide à cette catégorie de Québécois représente plusieurs dizaines de millions de dollars par an et il n'est pas sacrilège que le gouvernement s'interroge sur les moyens d'épargner un peu sur la facture totale. Faut-il automatiquement couper l'aide à tous les jeunes provenant de familles assez aisées pour subvenir à leurs besoins? Sûrement que non. Mais faut-il subvenir sans examen et sans un minimum d'enquête à tous les jeunes, ce n'est pas si clair.

Si on trouve injuste que certains jeunes perdent leurs prestations, ne devrait-on pas trouver plus injuste que des jeunes provenant de milieux pauvres touchent les mêmes prestations qu'un jeune de famille à l'aide ayant décidé de vivre hors du foyer familial tout en recevant une aide substantiel-

le de ses parents? Il y a une sorte d'égalité, d'universalité, qui n'est pas toujours juste. Ne vaudrait-il pas mieux accroître à la longue les prestations des vrais démunis plutôt que de distribuer selon un faux principe d'équité, des prestations égales à tous?

Ce n'est pas vrai que les candidats à l'aide sociale vivent sur un même pied et ont les mêmes besoins face à l'aide gouvernementale. Que la réforme de l'aide sociale du ministre Paradis tente une approche plus sélective, n'a rien de scandaleux. Ce qui étonne, c'est que l'on monte aux barricades à chaque fois qu'une réforme propose de mieux gérer les fonds publics.

La situation des jeunes de moins de trente ans qui n'ont pour toutes ressources que la pitance de l'aide sociale, est déplorable et discriminatoire. Mais ce n'est pas parce qu'on s'émue à bon droit du sort de ces jeunes qu'il faut fermer les yeux sur une forme d'abus du système. Le ministre Paradis ne suggère pas que le sort des jeunes assistés sociaux est enviable, il propose un meilleur contrôle de la répartition des fonds publics.

L'Etat doit aider d'abord ceux qui sont dans le besoin, pas nécessairement ceux qui ont choisi librement de vivre autrement, en dehors d'un foyer prêt et apte à les faire vivre.

Jean Vigneault

ECHO-GRAMME

Pendant que le conseil étudie

Le rapport sur les compteurs d'eau

Le rapport de l'Institut Hudson

Le rapport de la SDIS

Les contribuables se demandent qui réussira l'examen!

OPINION DES LECTEURS

Une offensive vraiment nationale s'impose

Il est évident que c'est dans la région de Montréal que se joue l'avenir du français au Québec. Quand on pourra enfin dire qu'à Montréal on n'affiche qu'en français, que l'on y travaille partout en français, que tous les allophones fréquentent l'école française, en un mot, quand on pourra réellement affirmer qu'à Montréal on vit en français et que la Métropole du Québec est authentiquement française, alors seulement sera terminée la lutte humiliante que les Québécois et Québécoises doivent mener pour pouvoir vivre normalement sur leur territoire dans leur propre langue.

Pour atteindre cet objectif normal pour un peuple normal, les Montréalais et Québécoises doivent pouvoir compter sur l'appui de l'ensemble du peuple québécois. Pour obtenir cet appui essentiel des actions doivent être entreprises. Ainsi et notamment, il revient aux organismes voués à la promotion de la langue

française de sensibiliser toutes les régions du Québec à la situation linguistique ambiguë qui prévaut dans la Métropole et même de les inviter à une prise de conscience de leur propre situation. Il revient également à ces organismes d'intéresser les diverses communautés ethniques, qui ont choisi de vivre ici, à se joindre à leur démarche. Seule une offensive vigoureuse et vraiment nationale à laquelle participeront les forces vives de toutes les régions sans exception pourra normaliser la situation de la langue officielle de l'Etat québécois.

La minorité anglophone n'a rien à craindre; elle peut vivre et dormir en paix. La loi 101 protège davantage ses privilèges que les droits fondamentaux de la majorité francophone. Les anglophones ne sont aucunement menacés, loin de là, dans leurs institutions qu'ils gèrent à leur guise. Ils sont d'ailleurs largement

subventionnés pour les protéger et les consolider. Ils utilisent même l'aide financière généreuse du gouvernement fédéral pour bafouer les droits et institutions de la majorité francophone et pour attirer dans leurs rangs les nouveaux arrivants.

Ce n'est pas la Charte de la langue française, réduite en lambeaux, en laquelle les Québécois et Québécoises avaient pourtant mis tous leurs espoirs, qui sauvera le Québec français, mais bien la volonté collective et la fierté nationale du peuple québécois. Le moment est venu de canaliser cette volonté et cette fierté avant qu'il ne soit trop tard, soit avant que les francophones ne deviennent minoritaires dans leur propre pays, ce qui arrivera fatalement si le déclin démographique, alimenté par la dénatalité et l'immigration, continue à jouer contre eux.

Gérard Turcotte

ANALYSE

Le dernier budget Reagan

par Georges Deschodt

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a transmis jeudi au Congrès un projet de budget sans surprises, ne demandant aucun sacrifice au contribuable américain mais ne lui offrant pas non plus de cadeaux électoraux, et qui sera de toute manière profondément modifié par le Congrès.

La liberté d'action du président, à moins d'un an de son départ de la Maison-Blanche, était pratiquement nulle pour l'élaboration de ce budget pour l'exercice 1988-89, le dernier qu'il transmet au Congrès. La nécessité de réduire le déficit pour répondre aux engagements pris à l'égard des détenteurs étrangers de dollars et des investisseurs à Wall Street ne permettait pas d'augmenter substantiellement les dépenses. Il n'était pas question d'augmenter tant soit peu les impôts en année électorale.

En outre, la majeure partie du budget est constituée par des dépenses incompressibles — salaires des fonctionnaires, programmes déjà en cours, intérêts de la dette, retraites de la sécurité sociale — et la marge de manoeuvre de l'administration est plutôt limitée.

Enfin, la volonté du Congrès, en majorité démocrate, de s'opposer à bon nombre des programmes d'une présidence républicaine a transformé, plus que jamais, la présentation du budget en un exercice de rhétorique dans lequel l'administration expose ses désirs, les parlementaires se chargeant ensuite de faire ce qu'ils jugent bon.

Il faudra donc attendre l'été, et peut-être l'automne, pour savoir ce que les élus feront des propositions de la Maison-Blanche: \$1,094,2 milliards de dépenses pour \$964,7 milliards de recettes,

soit un déficit de \$129,5 milliards.

La procédure budgétaire américaine permet en effet au Congrès de modifier presque entièrement les propositions de l'administration. Cela commence dans les commissions de la Chambre des représentants, continue au Sénat et s'achève au sein des commissions chargées de parvenir à un compromis.

Différences de priorités

Les modifications reflètent les différences de priorités entre démocrates et républicains, mais aussi parfois les intérêts particuliers des élus. On a ainsi trouvé dans la version finale du budget 1988 des crédits imposés par les parlementaires pour les écoles juives en France, la recherche sur les écrevisses des bayous de Louisiane et l'amélioration de la culture de l'airelle rouge, accompagnement indispensable de la dinde du jour de l'Action de grâce.

M. Reagan s'est amèrement

plaignu à plusieurs reprises de cette procédure dans laquelle l'administration perd pratiquement le contrôle de ses propositions et qui, en outre, vu sa lenteur, fait que les grandes lois de finances ne sont pratiquement jamais votées avant le début de l'exercice budgétaire. Mais ses demandes de réforme n'ont pratiquement aucune chance d'être satisfaites par un Congrès jaloux de ses privilèges.

Le président s'est efforcé de se montrer conciliant dans le message au Congrès qui accompagne son projet. Il a souligné que pour la première fois depuis son arrivée à la Maison-Blanche, la part consacrée à la défense nationale est en diminution et a appelé les élus à coopérer avec lui pour contenir le déficit.

Mais il n'avait pas caché dans son message sur l'état de l'Union, le mois dernier, que si les parlementaires se montraient trop dépensiers, il utiliserait l'arme que lui donne la constitution: le veto.

Les Vikings ont besoin d'un terrain de soccer

Une autre saison de soccer va bientôt débuter sous peu. Pour nous les parents bénévoles, nous sommes déjà en pleine période de préparation. Il va sans dire que nous tâchons de planifier et de vérifier pour que nos jeunes puissent s'amuser et apprendre le mieux possible...

Dans notre zone, soit celle des "Vikings" (située dans le quartier centre-sud et une partie de l'ouest), nous constatons de nouveau que nous sommes avec encore un problème majeur: AUCUN TERRAIN DE SOCCER DE PRATIQUE pour nos joueurs et joueuses. Ce problème dure déjà depuis 15 ans! Nous sommes en plus la seule zone à ne pas posséder de terrain! Bien sûr, on nous a fait des promesses depuis plusieurs années et malgré tous les moyens de pression employés, le problème est toujours là. C'est sans doute un des facteurs importants qui fait que notre zone possède le plus faible taux de participation (environ 120 jeunes contre une moyenne de 240 jeunes pour chacune des autres zones)...

Notre secteur étant déjà un milieu défavorisé, nous croyons que la ville "plus qu'une ville" se doit de nous fournir au moins ce service pour assurer notre survie et un bon fonctionnement. Nos jeunes ont le droit de jouer et de pratiquer comme les autres zones de la ville! La performance de nos jeunes et la motivation des parents bénévoles s'en ressentent depuis plusieurs années et le temps des promesses est révolu...

L'heure est à l'action et aux décisions concrètes... Nous faisons appel à tous nos échevins et aux représentants du S.R.R. pour réaliser les promesses en cours, et ce dès cette année... L'aménagement du parc "Bussière" semble la solution à court terme alors qu'un futur parc dans le secteur "Ottawa-Evangéline" nous comblerait comme terrain définitif de soccer...

Ces solutions étant trouvées, les échevins doivent en faire une priorité (car notre tour est arrivé

et notre patience limitée) et voter les budgets en fonction de ces réalisations et démontrer ainsi concrètement leur compréhension et leur appui...

Déjà de nombreuses démarches et discussions ont été faites; nous attendons maintenant la décision officielle et nous souhaitons l'appui du conseil de ville...

Aux échevins la parole, et le geste concret...

ANDRÉ VALENCE
Président de la zone "Viking"

Comment payer son voyage en Floride

Comment aller en Floride sur le dos des assistés sociaux? J'habite une famille d'accueil avec huit autres personnes. Comme tous les assistés sociaux, j'aurais hâte au 1er janvier pour avoir mon chèque indexé de \$21. Ce que je ne savais pas, c'est que la pension augmentait de \$21 en même temps.

Maintenant, faites vous-même le calcul: neuf pensionnaires à \$21 chacun, équivalent à 189\$ / mois, 12 mois à 189\$ équivalent à 2,268\$ / année.

Moi aussi, si j'avais une augmentation de mon revenu annuel de 2,268\$, je pourrais me permettre d'aller en Floride pour me reposer, mais la réalité est que je reste ici dans la neige avec mon petit 115 \$ par mois.

valent à 2,268\$ / année. Moi aussi, si j'avais une augmentation de mon revenu annuel de 2,268\$, je pourrais me permettre d'aller en Floride pour me reposer, mais la réalité est que je reste ici dans la neige avec mon petit 115 \$ par mois.

Pierre Thibodeau
Asbestos

P.S.: Cette lettre est un appui au Comité-Estrie 115.

Fornication et non formation

La lettre intitulée "La décadence la plus poussée de l'histoire" parue hier sous la signature de Mme Stella Pednault, comporte un erreur qui n'est pas imputable à la signataire. Une erreur lui faisait dire que "la for-

mation, loin d'être immorale, est bonne et même recommandable", alors qu'il aurait fallu lire la fornication au lieu de la formation. Nos excuses.

Le rédacteur en chef

POINT DE VUE

Intervenir auprès d'adolescents en difficultés scolaires

L'école est un milieu d'apprentissage et d'éducation. Elle est essentielle pour assurer l'intégration maximale des jeunes à notre société. Un système scolaire, aussi viable soit-il, ne peut tenir compte de toutes les variables et ainsi assurer la réussite scolaire de tous les étudiants, sans exception. Certains professionnels interviennent auprès de ces jeunes en difficultés scolaires.

L'adolescence

L'adolescence (11-18 ans) est un âge critique, traversé par de multiples conflits. Ce sont des changements à plusieurs niveaux, s'effectuant dans un court laps de temps (7-8 ans). La dysharmonie entre les différentes constituantes de la personnalité (morphologique, intellectuelle, affective) explique les équilibres précaires et les fréquents conflits avec l'entourage.

Pour la fille comme pour le garçon, il y a ce bouleversement somatique qui crée une condition de malaise, un "sentiment d'être autre dans son propre corps".

Au niveau intellectuel, la perception de la réalité change parce que la pensée formelle est en train de se construire, le raisonnement s'élabore. Une importante crise d'indépendance marque l'aspect affectif de cette période. C'est une conquête souvent douloureuse de l'autonomie face aux parents et face aux adultes en général.

L'adolescence est donc caractérisée par une certaine normalité du conflit avec les parents, une paradoxalité du raisonnement et des conduites, une remise en cause de l'univers familial, un mouvement dépressif qui affecte la vie même du jeune.

Et c'est pourtant la période de la vie où se consti-

tuera tout le message de chaque destinée.

L'échec scolaire

L'échec scolaire peut prendre diverses formes: échecs partiels ou multiples; succès scolaires, mais limitations personnelles par rapport à l'épanouissement culturel et social; obsessionnalisation des intérêts; agressivité ouverte ou détournée; incapacité ou immaturité; somatisation de l'anxiété; désordres de l'affectivité; troubles des grandes fonctions (respiration, digestive, cardiaque, etc.); etc.

Tous ces symptômes touchent l'individu dans son développement personnel lorsqu'on les laisse s'installer. Ils sont un appel à l'aide du jeune qui ne peut exprimer autrement ses difficultés.

Il faut donc différencier le mode d'expression sain du conflit créé par la crise d'adolescence et l'aggravation, la dégénérescence de la situation qui se manifeste par les symptômes de difficultés scolaires.

Origine des difficultés scolaires

Les troubles scolaires impliquent l'action convergente de plusieurs facteurs (crise de l'adolescence, relation intra-familiale, crise conjugale, facteurs exogènes). Ils ne peuvent pourtant pas être réduits à aucun d'entre eux. Mais ils sont l'expression, à un moment donné, d'un malaise où prédominent les éléments relationnels.

L'adolescent en échec ne réussit pas, qu'il le

veuille ou non, qu'on le force ou pas. Il n'a pas l'énergie pour apprendre, même s'il en a le goût. Il faut donc chercher la cause de ce manque d'énergie, ailleurs qu'à l'école. Les relations intra-familiales sont les seules à avoir le poids suffisant sur la dynamique du jeune pour influencer la source même de son énergie, dans son vécu scolaire.

Il ne s'agit pas ici, d'accuser une fois de plus les parents d'être à l'origine des problèmes scolaires. Ils en sont également des victimes. Il s'agit plutôt de ne pas perdre de vue la grande influence des attitudes et des comportements des parents sur le développement de leur enfant.

L'intervention

Sans tenir compte des adolescents qui vivent une déficience intellectuelle, un handicap instrumental, ou une altération grave de la personnalité, le nombre des irrécupérables est infime et les adaptations scolaires, dans l'immense majorité, sont réparables à conditions d'avoir été soigneusement identifiées.

Donc, une très grande importance doit être accordée à l'identification et à l'intervention ponctuelle.

L'intervenant doit prendre en considération l'énergie disponible chez le jeune, sa volonté d'apprendre ou sa résistance face à la matière scolaire et tout ce qui touche l'école.

Il doit tenir compte aussi de la perception et de la motivation de l'adolescent face à l'école, du plaisir qu'il retire de l'apprentissage et de la liberté qu'on lui laisse pour apprendre et pour appliquer concrètement ce qu'il a appris.

L'intervenant doit savoir également qu'on ar-

rive à rien en forçant les résistances d'un jeune, en l'obligeant à "coopérer". On oublie trop souvent combien soi-même on a de la difficulté à accepter la critique et le changement exigé par autrui.

En ce qui concerne les parents, c'est la même chose. Ils ont quelque chose à apprendre des difficultés de leur jeune. S'ils n'ont pu y voir clair par eux-mêmes, c'est justement que malgré toute leur volonté ou capacité, ils étaient dépassés par les événements.

Avec eux donc, comme avec leur adolescent, le respect des résistances, leur coopération volontaire et leur motivation sont essentiels pour créer une situation qui favorisera rapidement un réinvestissement de la matière scolaire par leur jeune.

Chaque jeune a en lui une forte énergie pour apprendre. Il faut de bien lourds handicaps pour stopper complètement cette énergie. Et pourtant, un événement familial peut survenir, aussi anodin ou important soit-il, et en ne s'en rendant pas compte ou en le négligeant, on est pris par surprise par des symptômes comme les troubles scolaires.

L'adolescence est une période d'autant plus troublante pour l'adulte qu'elle est l'expression d'un fort besoin d'autonomie de la part du jeune. Elle est dérangeante parce qu'elle questionne sur les fondements même de nos propres valeurs.

C'est dans la compréhension, l'acceptation, le respect et l'intervention ponctuelle que réside la clés des troubles scolaires.

Yve Boudreault
Psycho-éducatrice
Formation à la maîtrise
en psycho-éducation
Université de Sherbrooke

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Editeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur-adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JEAN ROY
Directeur de l'information
PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles
ROCH BILODEAU
Chef éditorialiste-adjoint
JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de publicité
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité
DAWSON BEAULIEU
Adjoint au directeur
ALAIN TÊTREAULT
Adjoint au directeur
PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
GERARD PÉPIN
Adjoint
GASTON GRENIER
Adjoint
CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef presseur
EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
JULIENNE POULIN
Gérante du crédit
BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur du tirage
ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur
Gérants de district:
SERGE NADEAU
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-LUC PINEAULT
JEAN-CHARLES POULIN

INTERNATIONAL

La course à la Maison-Blanche perd 2 candidats

par Hervé COUTURIER

WASHINGTON (AFP) — La course à la Maison-Blanche a perdu jeudi deux candidats, le démocrate Bruce Babbitt, et le républicain Pierre "Pete" DuPont, tandis que les 10 rescapés se préparent pour la grande bataille du sud dans trois semaines.

M. Babbitt, un ancien gouverneur de l'Arizona âgé de 49 ans, avait séduit la presse, mais pas les électeurs, par une approche directe et sans complaisance des problèmes de l'Amérique, recommandant notamment une augmentation des impôts pour réduire le déficit budgétaire.

Bien qu'entamée très tôt, dès mars 1987, sa campagne n'avait jamais vraiment "décollé" et il n'avait terminé que cinquième sur sept dans les caucuses de l'Iowa, avec environ 9 pour cent des voix, et sixième dans la primaire du New Hampshire avec quelque 5 pour cent des suffrages. Premier démocrate à abandonner la course des primaires, M. Babbitt n'a pas souhaité pour l'instant apporter son soutien à l'un des six candidats restants.

M. DuPont, 53 ans, héritier de

la famille DuPont de Nemours, s'était présenté comme le représentant de l'aile droite, très conservatrice, du parti républicain, face au vice-président George Bush et au sénateur Robert Dole, les deux candidats de l'establishment du parti.

Il s'était notamment déclaré partisan de rendre obligatoires des tests de dépistage de drogue dans les écoles et de supprimer les subventions agricoles.

M. DuPont, ex-gouverneur du Delaware, devait annoncer à son tour jeudi son retrait de la course. Agé de 53 ans, cet héritier de la célèbre famille Dupont de Nemours, fondatrice du groupe industriel DuPont, se voulait le candidat de l'aile la plus conservatrice du Parti républicain.

Mais il s'était heurté à la concurrence des deux autres candi-

datés républicains encore en lice, le représentant de l'Etat de New York Jack Kemp, qui visait exactement le même électoralat que lui, et l'ex-prédicateur de télévision Pat Robertson.

Bien que lancée très tôt, dès septembre 1986, sa campagne n'avait pas eu grand succès et il n'avait obtenu qu'un faible pourcentage de voix dans les caucuses de l'Iowa et la primaire du New Hampshire.

M. DuPont, qui a annoncé sa décision dans une conférence de presse à Wilmington, siège du groupe industriel DuPont, n'a pas appelé à voter pour un autre candidat.

Il est le second républicain à renoncer à poursuivre sa campagne.

Avant le retrait de M. DuPont, il restait cinq candidats républicains, l'ex-secrétaire d'Etat Alexander Haig ayant abandonné la course la semaine dernière pour apporter son soutien au sénateur Robert Dole.

Jeudi, les rescapés fourbissaient leurs armes pour aborder dans les meilleurs conditions possible la grande journée du "super-mardi" 8 mars, au cours de laquelle 20 états, dont 14 du sud ou de sa bordure, voteront dans des primaires ou des caucuses. Un quart du total des délégués aux conventions démocrate et républicaine sera attribué ce jour-là.

Le plus vite en action, M. Michael Dukakis s'est rendu dans le sud dès mercredi, au lendemain de sa large victoire dans la primaire démocrate du New Hampshire. D'entrée, dans des discours en Georgie et en Floride, le gouverneur du Massachusetts s'est appliqué à attaquer les positions de M. Albert Gore, le sénateur du Tennessee, le seul enfant du sud, qui a axé toute sa campagne sur cette région.

Confiant dans la bonne organisation de sa campagne, qui de plus est la mieux financée du camp démocrate, M. Dukakis a

réaffirmé que considérer le sud comme différent politiquement du reste des Etats-Unis est "un non-sens". Il répondait ainsi indirectement à ceux qui avancent que ses positions centristes et son approche quelque peu technocratique des problèmes risquent de passer mal dans un sud présumé plus conservateur que le reste du pays.

Jeudi soir, M. Dukakis devait participer à un nouveau débat avec les autres candidats démocrates, à Dallas (Texas).

Côté républicain, le vice-président George Bush, tenant lui aussi à exploiter sa victoire dans le New Hampshire, s'est également rendu dans des régions qui voteront le 8 mars, le Missouri et le Texas, son état d'élection.

Cependant, d'autres candidats, comme les démocrates Richard Gephardt et Paul Simon, ont préféré se concentrer sur quelques états qui voteront avant le "super-mardi", comme le Dakota du sud (primaire le 23 février), le

Wyoming (caucus le 5 mars) et le Minnesota (caucus le 23 février).

De même, M. Pat Robertson a mis le cap sur la Caroline du Sud, le seul état du sud qui votera le 5 mars dans une primaire) avant le "super-mardi".



Bruce Babbitt

Le programme de relance de l'économie marque le pas en URSS

MOSCOU (AFP) — L'ambitieux programme de réformes visant à relancer l'économie marque le pas en URSS, où une partie de la population a d'ores et déjà baissé les bras, de l'aveu même du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, qui est intervenu jeudi devant le Comité central du PCUS.

Le chef du Kremlin a en effet dressé, lors d'une réunion plénière

(réorganisation) dans le secteur productif, reconnaissant qu'elle était au centre d'un combat "acerbe", bien qu'il ne soit pas question d'"antagonismes de classes".

"Beaucoup de personnes qui faisaient bien leur travail par le passé sont devenues indifférentes (...) aux insuffisances et ont réduit leur activité au sein de la société", a constaté amèrement M. Gorbatchev, selon un compte-rendu de l'agence TASS. C'est que "les gens sont préoccupés par la lenteur et les difficultés avec lesquelles sont mises en pratique les décisions no-

vatrices" du parti, a estimé le secrétaire général du PCUS.

"La situation dans le domaine alimentaire ne nous satisfait pas" et, plus généralement, "l'état du système productif et du secteur des services nous cause une sérieuse inquiétude", a ajouté M. Gorbatchev.

Le numéro un soviétique a largement imputé ces échecs à des phénomènes conjoncturels.

Mais l'essentiel réside selon lui dans l'héritage désastreux légué par l'ancien secrétaire général Léonid Brejnev, dont les dernières années du règne ont été marquées par une "stagnation" de l'économie.



(Laserphoto API)

Délégation canadienne en Israël

Une délégation de députés canadiens a fait part jeudi au premier ministre israélien Yitzhak Shamir du choc que leur ont produit l'usage excessif de la force et les autres mesures imposées aux Palestiniens par Israël dans les territoires arabes occupés. De gauche à droite, le ministre Clément Côté; l'ambassadeur canadien en Israël, James Bartelman; le président du Comité des Relations extérieures, le Dr Charles Winegard et le premier ministre israélien.

Code anti-SIDA

NEW YORK (AP) — Quelques unes des plus grandes entreprises américaines ont adopté jeudi une sorte de "code anti-SIDA sur les lieux de travail" aux termes duquel elles s'engagent à informer activement leurs employés et à protéger ceux qui sont atteints par la maladie.

Cet engagement, pris par des entreprises comme Johnson and Johnson, IBM, AT and T, Time Incorporated, I.T.T., Warner-Lambert, Dow Jones, Chemical Bank, la Ville de New York, ou les Unions des enseignants de New York et de Newark (New Jersey), a été rendu public jeudi.

NOUVEAU SERVICE DE PSYCHOLOGIE



* ÉVALUATION
* SÉLECTION DES PERSONNELS
* PSYCHOTHÉRAPIE
Germain Bergeron psychologue

CLINIQUE MÉDICALE DE L'EST
100 KING EST, SHERBROOKE

Sur rendez-vous: 563-7225



Mikhail Gorbatchev du "parlement du parti", un bilan morose de la perestroïka

Autour du monde

Procureur injurié — JERUSALEM (AFP) — La famille de John Yvan Demjanjuk, accusé d'être "Yvan le Terrible", le bourreau du camp nazi de Treblinka, a été expulsée du tribunal jeudi après avoir injurié le procureur israélien au moment où prenaient fin les plaidoiries de la défense.

"Vous êtes un menteur, un fils de p..." a lancé John Demjanjuk Jr, le fils de l'accusé, à l'adresse du procureur Michael Shaked. "Vous devriez avoir honte", s'est exclamée Vera Demjanjuk, l'épouse de John Demjanjuk, en éclatant en sanglots.

Les policiers ont entraîné de force hors du prétoire Vera, John Jr et sa sœur Irène, qui avaient tenté de monter sur l'estrade où siège la cour, a-t-on constaté sur place.

L'accusé est passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable des chefs d'accusation qui sont portés contre lui: crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes contre le peuple juif.

Problèmes de langues — PARIS (AFP) — En jetant de la farine sur le ministre français de l'Éducation nationale, des manifestants venus de Bretagne (région de l'Ouest de la France) ont bruyamment posé le problème de l'enseignement des langues minoritaires en France, jeudi, à l'inauguration d'un salon international de langues vivantes à Paris.

A la surprise des exposants français et étrangers à "Expolangues", quelques dizaines de membres de l'association Diwan ont réclamé un plus large soutien de l'Etat français à leurs écoles bilingues en breton.

Pas d'armes pour l'Iran — RYAD (AFP) — Un responsable américain a déclaré que les Etats-Unis n'avaient aucune confirmation de ventes d'armes par Israël à l'Iran, et a réaffirmé la position de son pays en faveur de sanctions contre l'Iran.

Dans une interview publiée jeudi par le quotidien saoudien de langue anglaise Ryad Daily, M. Robert Oakley, responsable du Proche-Orient et de l'Asie du Sud au Conseil national de sécurité (CNS) américain, a déclaré: "Israël ne vend rien de significatif à l'Iran. Beaucoup d'informations et de rumeurs circulent, dont nous vérifions minutieusement la véracité auprès de chaque gouvernement, et nous n'avons aucune confirmation sur la vente d'armes à l'Iran par le gouvernement israélien".

Reprise du dialogue — GUATEMALA (AFP) — La deuxième série de négociations directes entre le gouvernement sandiniste et les représentants de la guérilla (la contra) nicaraguayenne a débuté jeudi dans la capitale guatémaltèque, en présence du médiateur entre les deux parties du conflit, Mgr Miguel Obando Y Bravo, archevêque de Managua.

Un incident a eu lieu peu avant le début officiel des discussions, quand un groupe de manifestants anti-sandinistes a tenté de frapper les membres de la délégation du gouvernement de Managua, dirigée par le vice-ministre des Affaires Étrangères, M. Victor Hugo Tinoco, sur le trajet menant au lieu des négociations, au palais de l'archevêché, situé en plein centre de Guatemala City.

La délégation a finalement réussi à pénétrer dans le palais, tandis que les manifestants restaient aux abords du bâtiment, exigeant la "démocratisation du Nicaragua".

Vente!

Jusqu'à

70%

de rabais, sur prix de détail suggérés

Plus de

10,000

paires de

BOTTES

en inventaire

BOTTES DE NYLON

A partir de

19⁹⁹

BOTTES DE NYLON IMPERMÉABLES

A partir de

29⁹⁹

BOTTES DE CUIR

A partir de

29⁹⁹

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

SHERBROOKE 1

326, boul. Industriel, 562-2424

Santana

... la mode à vos pieds!

MAGOG 2

10, rue Principale ouest, Magog, 847-2424

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Ménopause: à chacune ses solutions

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — Selon Dollella Giguère, infirmière, il revient à chaque femme à l'aube de la ménopause, de bien se renseigner et d'expérimenter diverses solutions aux problèmes de tous ordres qu'elle peut rencontrer, de façon à trouver ce qui lui convient le mieux.

"Il n'existe pas de solution unique pour toutes les femmes vivant la ménopause et, d'ailleurs, si 20 pour cent d'entre elles n'éprouvent aucun symptôme particulier, 60 pour cent souffrent de maux plus ou moins sérieux tandis qu'un autre 20 pour cent ont besoin d'interventions professionnelles dans diverses disciplines," note Mme Giguère qui se spécialise dans cette problématique.

Soulignant que la ménopause peut débuter aussi tôt qu'à l'âge de 35 ans, l'infirmière sherbrookoise souligne que le premier obstacle à la quête d'information et de solutions provient des femmes elles-mêmes qui ont davantage tendance à nier l'avènement de cette étape de leur vie ou qui craignent de l'affronter.

"Les femmes d'âge mûr sont très peu valorisées dans notre société. Bien au contraire!" laisse-t-elle tomber.

Progressivement

En plus, "les principaux symptômes - changement dans les menstruations, bouffées de chaleur, migraines, insomnie, irritabilité, état dépressif, questionnement sur soi-même et son identité - peuvent apparaître de façon tellement graduelle que les femmes ne les relient pas à la ménopause."

Or, pour Mme Giguère, il ne

fait aucun doute que l'identification des signes de la ménopause dès le départ incite à s'informer, donc à se sentir moins vulnérables, à mieux gérer les maux et maladies et à réclamer l'aide requise si les problèmes s'avèrent majeurs.

De façon générale, la ménopause commande une réévaluation complète à la lumière des changements physiologiques, psychologiques et situationnels qui se produisent.

Mme Giguère insiste sur la nécessité d'un examen médical approfondi, assorti d'une histoire médicale et gynécologique et incluant des tests de laboratoire susceptibles de déceler les changements hormonaux, les carences en minéraux, vitamines, etc, ainsi que des examens tels que la mammographie et la densitométrie osseuse - disponible à Montréal seulement toutefois - qui révéleront des maladies comme le cancer ou l'ostéoporose si elles se pointent.

Un choix

Le cas du traitement par remplacement hormonal illustre parfaitement la nécessité de bien s'informer pour les femmes à l'âge de la ménopause. "Il a été très controversé et le reste encore, bien que de façon moindre. On lui attribuait un accroissement des cancers de l'utérus et du



Donella Giguère est d'avis qu'au moment de la ménopause, une réévaluation s'impose à différents niveaux chez la femme et qu'il revient à chacune d'expérimenter diverses solutions pour retenir celle qui lui convient le mieux.

sein. Aujourd'hui, des études récentes concluent que si on utilise les substituts des deux hormones, l'oestrogène et la progestérone, les risques ne sont pas plus élevés," avance Mme Giguère.

Par ailleurs, une autre école rejette le remplacement hormonal et mise sur des solutions faisant appel au régime alimentaire, à l'exercice physique, aux suppléments de minéraux, de calcium et

de vitamines ainsi qu'à la psychothérapie. "À chacune de vérifier et de choisir", suggère l'infirmière.

Au chapitre des suppléments aussi, on dispose de nouvelles informations. "Une femme de petite stature osseuse, de race blanche ou asiatique, ayant une activité physique réduite et qui consomme beaucoup d'alcool, de ta-

bac, de café ou de thé, a plus de chances de souffrir d'ostéoporose", de dire Mme Giguère.

Celle-ci relève que parmi la cinquantaine de suppléments de calcium disponibles sur le marché, ce ne sont pas nécessairement les plus efficaces qui sont les plus efficaces. "Il faut choisir le produit qui affiche le pourcentage le plus élevé de chlorure de calcium."

Mais avant de se lancer dans les suppléments, Mme Giguère rappelle qu'une évaluation de son régime alimentaire doit être faite puisque d'aucuns soutiennent qu'en se nourrissant sainement, en consommant suffisamment de produits laitiers, une des principales sources de calcium, il n'y a nul besoin d'apport supplémentaire de calcium.

Quant à l'ostéoporose, l'infirmière relate qu'une chercheuse sherbrookoise en éducation physique est à mettre au point un programme d'exercices spécialement conçus pour renforcer les os et les muscles des avant-bras, du fémur et de la hanche, qui donnent lieu au plus grand nom-

bre de fractures dues à cette maladie.

S'aider soi-même

Les troubles psychologiques aussi réclament que les femmes se mettent en quête de solutions. "Il y a moyen de s'aider soi-même," croit Mme Giguère.

"Il faut changer sa routine, éviter de rester seule et de se refermer sur soi-même. Je recommande fortement de chercher des activités qui font plaisir sans entraîner de responsabilités trop lourdes, comme faire du bénévolat, suivre des cours, retourner aux études ou trouver un travail à temps partiel, adhérer à une association féminine," de poursuivre l'infirmière.

Mme Giguère se dit émerveillée de l'entraide, de l'écoute et du support que les femmes peuvent s'apporter entre elles et recommander aux femmes aux prises avec les problèmes inhérents à la ménopause de s'exprimer sur ce qu'elles sentent et ressentent, de ne surtout pas couper la communication avec leur entourage.

Une infirmière déplore le manque d'intérêt rencontré chez les professionnels de l'Estrrie

SHERBROOKE — Appelée à se pencher sur la problématique de la ménopause pour avoir coté des femmes ayant besoin d'aide à ce moment de leur vie, Donella Giguère déplore le manque d'intérêt que suscite cette question parmi les professionnels de l'Estrrie à l'oeuvre dans les diverses disciplines susceptibles d'alléger les problèmes rencontrés par les femmes.

Les recherches qu'elle a menées l'ont convaincue de l'efficacité d'une approche et d'une intervention multidisciplinaires pour que des solutions variées soient apportées à des difficultés, maux ou maladies tout aussi diversifiées. Des villes comme Montréal offrent d'ailleurs cette gamme de services.

"Lorsque j'ai entrepris d'organiser le colloque sur la ménopause qui a eu lieu à la fin du mois de janvier, je me suis mise à la recherche de spécialistes en nutrition, en conditionnement physique, en médecine, en psychologie, en pharmacie, en soins infirmiers, qui auraient développé une expertise en matière de ménopause. Mais je n'ai trouvé dans la région, personne de vraiment spécialisée et particulièrement impliquée auprès de cette clientèle", relate l'infirmière.

Mme Giguère a finalement réussi à transmettre ses convictions à des intervenantes de chacune de ces disciplines, qui ont elles aussi commencé à approfondir le sujet et ont livré, au colloque, le résultat de leurs recherches.

Immense travail

L'infirmière est d'avis qu'un immense travail de sensibilisation doit être mené aussi bien auprès des femmes pour qu'elles réclament les services dont elles ont besoin et se supportent mutuellement, qu'auprès des professionnels de la santé pour qu'ils s'intéressent davantage et de concert à la ménopause. Déjà, le travail de Mme Giguère commence

à porter fruits. A l'issue du récent colloque, les participantes ont dit souhaiter d'autres séances d'information plus poussées sur un aspect ou l'autre de la ménopause et réclamé une sorte de centre de références en mesure de les diriger vers des personnes ressources

ayant développé une expertise spécifique. Mme Giguère dit espérer que l'impulsion soit maintenant donnée. Elle prévoit tenir un autre colloque à la fin du mois d'avril, poursuivant de la sorte son travail de sensibilisation et d'information.

des aubaines fracassantes!

TAPIS COMMERCIAL
Avec légères imperfections
A partir de

4.95 v.c.

TAPIS FINI VELOURS
Saxony de nylon sur endos de mousse, résistants à la souillure et aux taches. Rég. 16.95

12.95 v.c.

ENTREPÔT DE TAPIS ELIE INC.

1023, Rte 220, St-Elie d'Orford, Qc, JOB 2S0
822-4143 — 569-5995

En bref

Nouvel exécutif — RICHMOND (GM) — La Legion royale canadienne, filiale no 15 de Richmond, s'est récemment doté d'un nouvel exécutif et il est composé des personnes suivantes: à la présidence on retrouve M. Emile Saurette, premier vice-président, Paul Delaney, deuxième vice-président, John Cunningham, secrétaire, Leo Delaney, trésorier, Albert Dunn, numériers Roland Bacon et Richard Salt ainsi que les directeurs M. Lancaster, L. Armstrong, E. Kerr, G. Saurette, C. Pariseau, B. Lavoie, I. Allen et M. Normand.

Le président canadien — M. François Pintal a été nommé président de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales du Canada pour l'année 1988-1989. Etudiant de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, M. Pintal est membre de cette même association à l'Université de Sherbrooke.

LE PORTRAIT DE JÉSUS

Un magnifique portrait de la Sainte Face de Jésus selon la photo négative du Saint Suaire de Turin, ayant la caractéristique de montrer en même temps la face naturelle du Seigneur. Une excellente suggestion-cadeau pour le Carême.

Portrait lenticulaire sous feuille de plastique transparent, grandeur 11" x 14" x 1/4"; \$7 (\$8.50 par poste assurée).

S'obtient chez:
Les films Don Bosco
135, rue Don Bosco nord
Sherbrooke (Québec), Canada, J1L 1E5
(819) 569-5055

SUPER VENTE LIQUIDATION

de toute la marchandise automne-hiver réductions jusqu'à

50%

Lots de bottes d'hiver
Hommes - Dames - Enfants

25\$ à 99\$

rég. jusqu'à 200\$ (au choix)

Lot de souliers
Hommes - Dames - Enfants

20\$ à 55\$

rég. jusqu'à 125\$ (au choix)

Guy le Botier 564-4088

LES GALERIES QUATRE SAISONS

MANUFACTURIER DE STORES

VENTE ANNUELLE

STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM AU PRIX COÛTANT ET MOINS

STORES VERTICAUX TISSU ÉCOULEMENT DE TISSU AU PRIX COÛTANT ET MOINS

PORTE PATIO (75 x 84)

| | | | |
|----------------------|--------------|--------------------|--------------|
| EN TISSU à partir de | 79.95 | EN PVC à partir de | 59.95 |
|----------------------|--------------|--------------------|--------------|

1. SERVICE A DOMICILE
2. ESTIMATION GRATUITE

3. SERVICE D'INSTALLATION
4. REPARATION DE TOUTES MARQUES

ATELIER DU STORE Inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

LE REÉR À 17,1% SUR 20 ANS.

NE TRICHEZ PAS AVEC VOTRE REER. Quand il s'agit de se préparer un revenu pour la retraite, chaque point de pourcentage compte.

Alors, pourquoi tricher en acceptant un rendement plus faible?

Au cours des 20 dernières années, le Fonds de croissance Industriel a obtenu l'un des meilleurs résultats au Canada... avec un taux de rendement annuel moyen composé remarquable de 17,1%.

Même au cours des 12 derniers mois, après l'une des baisses les plus spectaculaires du marché boursier, ses gains sont toujours de 11,7%, et les gestionnaires de Mackenzie restent très optimistes face à l'avenir.

Pourquoi vous contenter de moins? Pour de plus amples renseignements, appelez-nous, ou renvoyez le coupon ci-dessous.

Tous les chiffres en date du 31 décembre 1987 correspondent au rendement annuel moyen composé basé sur le montant net placé, dividendes réinvestis. Le taux de rendement est calculé avant déduction des frais d'administration de REER (maximum de 75\$ par an). Le rendement passé ne garantit nullement les résultats à venir. Les offres ne sont faites que par prospectus, dans lesquels se trouvent tous les détails sur les frais et honoraires. Veuillez les lire attentivement avant de prendre votre décision et les garder en référence.

| LE GROUPE DE FONDS INDUSTRIEL. | |
|--------------------------------|-------|
| 1 AN | 11,7% |
| 5 ANS | 15,4% |
| 10 ANS | 15,2% |
| 15 ANS | 16,9% |
| 20 ANS | 17,1% |

Le Groupe de fonds Industriel

Je voudrais que mon REER fructifie le plus possible. Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le Fonds de croissance Industriel, dont des comparaisons avec d'autres placements en REER.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____ (Affaires) _____ (Domicile) _____

ENVOYER A _____

SERVICES FINANCIERS

CAPITAL

A l'attention de Marcel Royer
3330, King ouest, #212
Sherbrooke, J1L 1C9
(819) 822-0533

33871X

DE TOUT...ET DE TOUS

Ephémérides

Vendredi 19 février 1988, 50ème jour de l'année.
Fête à souhaiter:
Gabin (martyr à Rome).
Anniversaires historiques:
1985 — De violents combats ont lieu à la frontière irano-ira-

kienne, à 160 kilomètres à l'est de Bagdad; selon Téhéran, 1,500 soldats irakiens ont été tués en deux jours.

1982 — Jean-Paul II laisse entendre qu'il est opposé à des sanctions américaines contre la Pologne, à la suite de la proclamation de la loi martiale.

1963 — Le président Kennedy annonce que l'Union Soviétique a accepté de retirer plusieurs milliers de soldats de Cuba, avant le 15 mars.

1945 — Les Américains débarquent dans l'île d'Iwo-jima.
1942 — Des bombardiers japonais effectuent, pour la première fois, un raid sur l'Australie: Darwin est touchée.

1930 — La législature québécoise refuse de voter une loi devant permettre aux femmes de pratiquer le droit.

Ils sont nés un 19 février:
L'astronome polonais Nicolas Copernic (1473-1543)

Luigi Boccherini, violoncelliste et compositeur italien (1743-1805)

L'actrice américaine Merle Oberon (1911-1979)

L'acteur américain Lee Marvin (1924)

L'actrice américaine Mia Farrow (1946)

Le prince Andrew d'Angleterre (1965)

PENSÉE DU JOUR:
On oublie sa faute quand on l'a confiée à un autre, mais d'ordinaire l'autre ne l'oublie pas.
(Nietzsche)

La Tribune salue



Marie-Andrée Pelletier, secrétaire au Carrefour de Solidarité internationale.

La météo

Estrie-Beauce et Drummondville: généralement ensoleillé. Minimum de -6 à -8. Maximum de près de 0. Samedi: neige et vents.

Vers le soleil

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| Acapulco 22 beau 33 | Miami Beach 17 clair 24 |
| Barbade 23 nuageux 29 | Myrtle Beach 3 clair 14 |
| Bermudes 18 nuageux 21 | Nassau 21 nuageux 22 |
| Brownsville 20 brouillard 23 | Orlando 12 nuageux 22 |
| Daytona Beach 14 couvert 20 | Palm Springs 6 clair 21 |
| La Havane 20 clair 28 | Reno 1 clair 12 |
| Honolulu 21 clair 29 | San Juan 21 nuageux 29 |
| Kingston 23 clair 32 | Tampa 13 nuageux 22 |
| Las Vegas 3 couvert 14 | Trinidad 22 nuageux 31 |
| Los Angeles 8 clair 22 | West Palm Beach 16 clair 23 |
| Mexico 10 beau 28 | |



Soyez juge
Par Me André Collard

Offre d'achat et contrat de vente

Redige en collaboration

Lors de l'achat d'une maison, pouvez-vous vous prévaloir des conditions spécifiées dans l'offre d'achat si le contrat de vente ne les reprend pas?

LES FAITS:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants:
Un individu a acheté une maison après avoir convenu, dans une offre d'achat, que le prix de vente incluait les moquettes, les rideaux et les draperies. Le contrat de vente devant notaire n'en fait pas mention. Le vendeur en quittant la maison, a emporté avec lui une moquette et les rideaux et tentures.

L'acheteur prétend que le vendeur est lié par l'offre d'achat tandis que ce dernier soutient que le contrat de vente notarié est le seul qui s'applique.

L'acheteur intente une action en remboursement de sommes d'argent représentant la valeur de la moquette et des rideaux et tentures.

QUESTION:

Le vendeur doit-il respecter l'offre d'achat?
DÉCISION:
L'action fut accueillie en partie.

MOTIF:

Entre une promesse d'achat et un acte notarié, il y a une différence considérable. Le contrat devant notaire contient toutes les conventions que les parties ont voulu y faire entrer et si ce contrat ne contient pas certaines stipulations contenues dans l'offre d'achat, c'est parce que les parties ont changé d'idée. En résumé, le dernier écrit est complet.

Cependant, il faut distinguer entre les moquettes et les rideaux et tentures. Les rideaux et tentures sont des objets mobiliers qui n'ont pas fait l'objet de la vente mais les moquettes sont par définition des tapis installés pour toujours et de mur à mur. Les moquettes sont devenues des immeubles par destination, avant être incorporées à l'immeuble.

Donc, même si le contrat notarié n'en fait pas mention, les moquettes devaient être laissées en place. Il n'était pas nécessaire de les mentionner dans l'acte de vente.

L'acheteur a été remboursé du prix de la moquette car lorsqu'on achète une maison, on achète tout ce qui a été incorporé à celle-ci.

* Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez vous adresser à:

AIDE JURIDIQUE
A. Denise Bachand
225 rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke QC
J1H 1P8

d'une ligne à la page

| | | | | |
|-----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|---------------------|
| PUBLICITE | <input type="checkbox"/> | PUBLI-REPORTAGE | <input type="checkbox"/> | CONCOURS |
| PUBLI-PROMOTION | <input type="checkbox"/> | ANNONCES | <input type="checkbox"/> | RELATIONS PUBLIQUES |

TIRAGE DU CLUB OPTIMISTE D'OMERVILLE



M. Aubert Pépin, président du Club Optimiste d'Omerville est ici photographié en compagnie de Mme Lucie Pelletier, M. Daniel Beauchesne, de la rue Osborne à Scotstown, gagnant d'une Nissan Multi 1988 et de M. Robert Lavallée, président de AUTOMOBILE MAGOG ORFOD INC. Le billet gagnant portait le numéro 1880.

34094 PUBLI-PROMOTION

La vie dans les Cantons



Le CLSC du Val St-François a 10 ans

Dans le cadre des fêtes marquant le dixième anniversaire du CLSC du Val St-François, une fête spéciale a été organisée en l'honneur de ceux et celles qui y œuvrent depuis les débuts. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Marielle Côté, Lucia Desruisseaux, Martha Lemieux et Pierre Lalande. A l'arrière dans le même ordre, Georges Lassonde, Huguette Plante, Louise Richard et Roger Gobeil. Étaient absentes: Pauline Geoffroin, Nicole Racine, Michelle Marchand, Hetty Blais, Pierrette Ouellet et Denise Dion.

Photo La Tribune par Claude Cormier

Bizarreries

Fumeurs en disgrâce

NEW YORK (AP) — Il est désormais interdit de fumer dans les trains de banlieue new yorkais mais cette mesure entrée en vigueur lundi ne s'est pas faite sans grincements de dents. Il y a même eu une bagarre avec deux contrôleurs à cause d'un voyageur qui a refusé d'éteindre sa cigarette.

Les personnes qui ne se plient pas à l'interdiction risquent une amende de 100 \$.

Une association de fumeurs a fait savoir qu'elle violerait le nouveau règlement, sur la ligne New Haven (Connecticut) Poughkeepsie (New York). La police envisage de faire passer le nombre d'agents de 18 à 50 à la gare Grand Central Terminal de New York cette semaine pour faire appliquer l'interdiction.

Les fumeurs ont porté plainte et la première audition a été fixée au 25 février.

Notes d'histoire

Né à Lambton en 1881, il a été menuisier puis marchand de bois. Il a été élu député libéral du comté de Frontenac à l'Assemblée législative en 1931 mais il a été défait en 1935. Réélu en 1939, il a à nouveau été défait en 1944. Maire de Lambton en 1935 et 1936, il a été président de la Commission scolaire de Lambton de 1937 à 1950. Il est mort à Lambton en 1964.

Réponse à la question de jeudi: Bernard Dumont.

On aura tout vu



Une chèvre à la recherche d'un endroit sec, pour fuir la boue printanière de la cour d'une ferme de Kelowna, Colombie-Britannique, s'est réfugiée sur l'aile de cette vieille Dodge 1947, qui ferait les délices des adeptes de la restauration des voitures antiques.

WEEDON AUTO

ATTAQUE!

Gaston et Réjean Dumas vous offrent les meilleurs prix de l'industrie automobile avec Plymouth Chrysler.

Gaston Dumas

Réjean Dumas

RABAIS

CHÈQUE 750\$ À 1500\$

DE CHRYSLER

Plus

RABAIS

WEEDON

AUTO

APPLICABLES SUR LA MAJORITÉ DES MODÈLES 88

Ex: **CAMION DAKOTA V-6**

à partir de **\$9795** T.T.P. en sus

Rabais-chèque inclus

EX: **PLYMOUTH RELIANT**

à partir de **\$9785** T.T.P. en sus

Rabais-chèque inclus

MODELES 1987 ENCORE DISPONIBLES

Toute offre raisonnable acceptée.

Profitez du rabais-chèque Chrysler sur tous les modèles 87

GARANTIE

7 ANS ou 115 000 KM

CHRYSLER

LA MEILLEURE GARANTIE

* Moyenne des problèmes recensés chez les propriétaires de voitures et camions 86, conçus et fabriqués en Amérique du Nord et achetés en octobre et novembre 1985. Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km valable sur les voitures et camions 1987 de fabrication nord-américaine livrés le ou après le 31 janvier 1987 suite à une vente ou location au détail à l'exclusion des pièces-automobiles ou camions. Possibilité de franchise. Des frais de transfert s'appliquent au deuxième propriétaire, non-transférable aux propriétaires ultérieurs. Détails chez le concessionnaire.

Venez rencontrer Gaston et Réjean, vous en aurez pour votre argent!

WEEDON

AUTOMOBILES (1977) INC.

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 8h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 3h00

326, 2e Avenue, Weedon (819) 877-2833

QUÉBEC

Au procès de l'affaire Oerlikon

L'ex-ministre Bissonnette traité de "prétentieux"

Les cadres scolaires dénoncent les coupures dans l'Éducation

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation aurait annoncé aux commissions scolaires des coupures budgétaires de l'ordre de \$50 millions, disent les cadres scolaires du Québec.

Les coupures seraient de trois niveaux: une coupure de 1,5 pour cent au niveau du personnel non enseignant, une réduction de \$20 millions au programme d'éducation des adultes et la non-indexation des allocations versées aux commissions scolaires pour l'achat de matériel scolaire, le chauffage, l'électricité et l'entretien.

C'est ce qu'a révélé hier M. Jacques Seminaro, président de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), lors d'une conférence de presse donnée à l'occasion du symposium que l'ACSQ tient à Québec.

La coupure de 1,5 pour cent dans le salaire du personnel non-enseignant est la quatrième d'affilée, selon M. Guy Godin, vice-président de l'ACSQ. Elle a été de 1,5 pour cent en 1984-85 et de 1,3 pour cent en 1985-86 et en 1986-87, de sorte qu'elle représente un montant important.

La non-indexation des coûts,

qui représente aussi une somme impressionnante puisqu'il s'agit d'environ 20 pour cent de plus depuis quatre ou cinq ans, va obliger beaucoup de milieux à s'interroger sur la fermeture de certaines écoles, a expliqué M. Seminaro.

"On a pu depuis deux ou trois ans administrer certains dégraissages. Mais maintenant, si on n'arrête pas les conséquences vont être grandes. C'est déjà commencé", a déclaré M. Seminaro.

"La situation du gouvernement, c'est une chose, mais l'éducation, c'est une autre chose et on doit le dire. Parce que si on continue dans ce sens-là, il faudra admettre que la qualité diminuera."

Le Symposium 88, qui a débuté mercredi soir, a été conçu comme une réflexion sur les régimes pédagogiques des niveaux préscolaire, primaire, secondaire et du secteur des adultes qui auront bientôt 10 ans.

L'ACSQ regroupe quelque 2.000 personnes spécialisées dans 16 domaines différents mais oeuvrant tous dans les commissions scolaires à titre de directeurs, régisseurs, contre-maîtres, coordonnateurs de services ou de centres d'éducation.

SAINT-JEAN (PC) — L'avocate de la Couronne Ellen Paré est tombée à bras raccourcis sur l'ex-ministre André Bissonnette, le qualifiant de "prétentieux, orgueilleux et insolent" lors de la plaidoirie qu'elle a livrée hier matin au procès de l'affaire Oerlikon.

Elle commentait alors le témoignage que M. Bissonnette a livré un peu plus tôt cette semaine. Ce témoignage, donné avec assurance et force détails, s'adressait uniquement selon elle à la presse qui suit avec attention ce procès où l'ex-ministre et son ami Normand Ouellette sont accusés de complot, fraude et abus de confiance relativement à la vente de terrains à la firme d'armement Oerlikon.

Ces qualificatifs n'ont guère eu l'heur de plaire à l'entourage de M. Bissonnette. A la pause, les épouses de MM. Bissonnette et Ouellette ainsi que leurs proches s'indignaient des propos tenus par l'avocate.

Les avocats de la défense se sont d'ailleurs plaints au juge Jean-Guy Boillard des commentaires de Me Paré. Celui-ci a rétorqué que la défense avait miné exactement de la même façon, lors de sa plaidoirie la veille, la crédibilité de l'agent de la Gendarmerie royale du Canada chargé de l'enquête.

"Ce qui est du "gravy" dans une affaire est de la sauce dans l'autre", a illustré en souriant le juge Boillard.

Avocat rabroué

Par contre, le juge a fait preuve de beaucoup moins de compréhension à l'égard de Me Jean-Claude Hébert, l'avocat de Normand Ouellette.

Lors de sa plaidoirie, Me Hébert avait longuement ironisé sur le témoignage du président d'Oerlikon, M. Marco Genoni, le présentant comme un marchand de canons qui se drape aujourd'hui du manteau de la victime en invoquant la moralité publique.

Hors la présence du jury, le juge Boillard a avisé Me Hébert qu'il avait l'intention de dénoncer énergiquement aux jurés "cette portion de votre plaidoirie qui m'a d'abord surpris de façon très désagréable et que je déplore".

Jurisprudence à l'appui, le juge Boillard a rappelé à l'avocat que l'équité du procès s'applique à tous ceux qui y participent, notamment les témoins.

"Les propos que vous avez tenus sur M. Genoni sont purement et simplement injurieux, pourraient même être considérés diffamatoires et n'ont aucune espèce d'appui", lui a-t-il indiqué.

"Je referais exactement la même plaidoirie sans y retrancher un iota", a répliqué Me Hébert. Le juge l'a avisé que ce n'était pas la meilleure façon de défendre les intérêts de son client.

Toutefois, le juge Boillard, après avoir à nouveau fermement dénoncé le comportement de Me Hébert, devait aviser le jury que "ces écarts de langage hautement répréhensibles ne doivent pas avoir une influence défavorable sur votre opinion des accusés".

De toute façon, a également indiqué le juge, il n'est pas plus immoral de vendre des canons que de vendre des automobiles s'il y a des gens pour les acheter.

Rien de politique

Parmi les autres mises en garde que le juge a adressées aux jurés, il a rappelé qu'il ne s'agissait pas du procès d'un parti politique ou d'un gouvernement et que seule la preuve produite au procès devait leur servir à rendre un verdict.

Il leur a aussi conseillé de ne pas se laisser impressionner par la "gymnastique légale" qui a jalonné ce procès où abondent dates, transactions multiples et compagnies à numéros.

Le jury avait eu une dernière illustration des méandres de l'affaire Oerlikon lors de la plaidoirie de la Couronne qui a relaté son interprétation des faits des élections fédérales de septembre 84 à la démission du ministre André Bissonnette en janvier 86.

Me Ellen Paré a insisté sur des coïncidences troublantes qui, à son avis, jettent un doute sur la crédibilité des deux accusés.

Elle a donné pour exemple le fait que M. Bissonnette a acquis en 1986 des actions de filiales d'Oerlikon, après avoir reçu des notes gouvernementales indiquant que celles-ci obtiendraient des contrats en sous-traitance. M. Bissonnette a allégué ne pas avoir lu ces notes.

Me Paré a aussi souligné qu'en juin, au même moment où la vente du terrain de Saint-Jean à la compagnie suisse était définitivement conclue, des compagnies étaient formées pour Mmes Bissonnette et Ouellette, alors que celles-ci n'avaient aucune expérience en affaires.

Parts identiques

Elle a aussi noté que les profits tirés de cette vente, plus de \$900.000, avaient été répartis en quatre parts rigoureusement identiques, et que cette pratique n'apportait pas, dans ce cas-ci, d'avantages au niveau fiscal.

Enfin, elle s'est étonnée qu'en dépit de son amitié envers M. Bissonnette, M. Normand Ouellette, un homme d'affaires averti conscient de ses responsabilités d'administrateur de la fiducie sans droit de regard du ministre, ait pu placer sans remords ses profits dans les compagnies de M. Bissonnette.

Lors de son témoignage, M. Ouellette a indiqué qu'il n'avait pas parlé des placements à M. Bissonnette parce qu'il savait que celui-ci ne serait pas d'accord.

Le juge Boillard prévoit terminer ce matin son adresse au jury, qui pourra commencer aussitôt ses délibérations.

L'école privée devenue trop populaire au goût de la CEQ

MONTREAL (PC) — Au Québec, la popularité de l'école privée est devenue "dramatique", au point où la CEQ a décidé de prendre le taureau par les cornes. De 1973 à 1985, la proportion de jeunes fréquentant l'école secondaire privée a plus que doublé.

A l'occasion de son conseil général, hier, la CEQ publiait un rapport de 82 pages intitulé "L'école privée est-elle d'intérêt public?"

Dans ce rapport, l'auteur Jocelyn Berthelot, conseiller à la CEQ, analyse le développement de l'école privée au primaire, au secondaire et au collégial, au Québec, en le comparant avec les autres provinces canadiennes, et même les Etats-Unis et certains pays d'Europe.

Entre autres constatations, M. Berthelot note que "c'est l'enseignement secondaire privé qui pose des problèmes au Québec". Dans l'ensemble du secondaire, le réseau privé attirait huit pour cent des élèves en 1973-74. En 1985-86, il attirait 16,8 pour cent des jeunes.

Si la tendance se poursuit, la CEQ juge qu'en l'an 2000, soit dans 12 ans, 30 pour cent des élèves du secondaire général fréquenteront l'école privée.

Québec trop généreux

Cette popularité du privé au Québec s'explique grandement par "la générosité du ministère de l'Éducation", selon M. Berthelot. La CEQ accepte que vive un réseau d'écoles privées parallèles mais pas que le ministère de l'Éducation subventionne ces écoles.

Alors que le Québec compte 23 pour cent des enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires au Canada, le financement

versé par le gouvernement du Québec aux écoles primaires et secondaires privées représentait 78 pour cent de la contribution canadienne totale, en 1983-84.

Les écoles privées québécoises reçoivent ainsi \$168 millions des \$215 millions qui sont versés au Canada aux écoles privées.

Au Québec, les écoles privées sont financées à 49,3 pour cent par les gouvernements et à 38,6 pour cent par les frais de scolarité versés par les parents. Le reste vient d'autres sources.

En Ontario par exemple, les gouvernements contribuent à 1,5 pour cent du financement des écoles privées, alors que les frais de scolarité y comptent pour 67,2 pour cent.

Clientèles

L'enseignement privé au primaire pose moins de problèmes que le secondaire. Il est moins populaire.

Au secondaire, l'école privée attire d'abord "l'élite", soit les enfants de parents professionnels, dont le revenu moyen est de \$50.000. Ces écoles jouissent du "privilège de sélectionner leurs élèves". Quoiqu'en dise le ministre de l'Éducation, on n'y trouve pas vraiment d'élèves en difficultés d'apprentissage, selon M. Berthelot.

Plus de 80 pour cent des écoles font passer des tests d'entrée aux élèves et 12 pour cent vont jusqu'à faire passer une entrevue. On est donc loin des principes d'accessibilité et d'égalité des chances que doit respecter l'école publique, indiquait en conférence de presse M. Berthelot.

"C'est devenu dramatique; c'est un problème de société, une remise en question de l'accessibilité, de l'égalité", croit-il.

Vibrant plaidoyer du député de Bertrand en faveur de la souveraineté

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois compte un souverainiste de plus. Il s'agit du député de Bertrand, Jean-Guy Parent, qui, pour la première fois de sa carrière, a fait un vibrant plaidoyer pour la souveraineté du Québec tard mercredi soir.

"Je suis un souverainiste. Peut-être pas un pur car je suis modéré. Mais il faut amener le Québec à la souveraineté", a dit le député aux 250 militants de son comté venus entendre le candidat au leadership du PQ Jacques Parizeau.

Au cours de la campagne électorale de 1985 et à plusieurs reprises depuis, M. Parent avait publiquement pris ses distances face à l'article un du programme du Parti québécois qui préconise la souveraineté du Québec.

Le député de Bertrand, reconnu comme un chaud partisan de l'ancien chef Pierre Marc Johnson, avait aussi émis bien des réserves sur la venue de Jacques Parizeau à la tête des forces péquistes.

Là-dessus, M. Parent a aussi modifié sa position: "Je dis à M. Parizeau qu'il pourra compter sur moi. Je vais essayer d'être un bon soldat",

a-t-il dit devant un Jacques Parizeau qui ne cachait pas sa satisfaction.

Devant les militants de sa circonscription, M. Parent a signalé qu'il était "un vrai péquiste".

Il a exhibé sa carte de membre de 1970, alors qu'il était le militant no 73457 dans le comté de Lafontaine lors de l'élection du 29 avril 1970.

"J'ai toujours fait de l'action pour faire avancer le Québec", a-t-il poursuivi en racontant son implication dans la Chambre de commerce de la Rive-Sud de 1975 à 1980 et son passage à la mairie de Boucherville de 1980 à 1985.

Lui-même propriétaire d'une PME, M. Parent a rendu hommage au comportement de l'ex-ministre des Finances au cours de la récession de 1982, notamment lorsque M. Parizeau a mis en place le régime d'épargne-actions qui a sauvé plusieurs entreprises des affres de la faillite.

M. Parent a aussi dit souhaiter que M. Parizeau mette fin aux dissensions au sein du Parti québécois.

"J'espère que ça va changer par rapport à ce qui s'est passé au cours des deux dernières années. Dans



Jean-Guy Parent

les semaines qui viennent, le nouveau chef aura la responsabilité de remédier aux chicanes internes", a-t-il dit.

Le député de Bertrand a raconté avoir eu au cours des dernières semaines de longues discussions avec son futur chef au scrutin du 2 décembre 1985, il était projeté devant les feux de la rampe en battant par 200 voix le chef libéral et premier ministre Robert Bourassa dans le comté de Bertrand, pour se joindre à une opposition péquiste décimée et réduite à 23 membres.

Le scrutin du 2 décembre 1985, il était projeté devant les feux de la rampe en battant par 200 voix le chef libéral et premier ministre Robert Bourassa dans le comté de Bertrand, pour se joindre à une opposition péquiste décimée et réduite à 23 membres.

Bulletin de Parizeau déposé

MONTREAL (PC) — Jacques Parizeau a déposé officiellement hier son bulletin de candidature à l'élection à la présidence du Parti québécois, a annoncé le président de l'élection, Me Conrad Chapdelaine.

Les membres du parti désireux de poser leur candidature ont jusqu'au 17 mars pour le faire.

Ils doivent remplir un bulletin de candidature signé par au moins 1.000 membres en règle au 14 février dernier, date où l'avis d'élection a été émis.

Ces signatures doivent provenir d'au moins quarante comtés différents avec un minimum de dix signatures dans chacun de ces comtés.

Bourassa promet de se pencher bientôt sur le dossier linguistique

LAVAL (PC) — Le dossier linguistique va être examiné "prochainement" par le gouvernement du Québec, promet le premier ministre Robert Bourassa.

Interrogé hier à son entrée à une réunion des parlementaires libéraux, M. Bourassa n'a pas voulu être plus précis quant à la date où son gouvernement se penchera sur la question linguistique, ou du moins sur les aspects qui n'ont pas été soumis au jugement de la Cour suprême du Canada sur la langue d'affichage.

Ce pourrait être par exemple des amendements pour rendre bilingues les panneaux relatifs à la sécurité, a indiqué M. Bourassa en faisant allusion entre autres aux enseignes de sortie de secours dans les édifices publics.

Quant à la ministre responsable de la loi 101, Mme Lise Bacon, elle a confirmé que ses recommandations ont déjà été soumises au conseil des ministres en novembre dernier.

Le rapport qu'elle a préparé "fait le tour de la question et peut être pris en considération même sans attendre le jugement de la Cour suprême", a-t-elle dit à la presse.

Mme Bacon a refusé d'endosser



Lise Bacon

l'expression "mis sur la table" qu'un journaliste a accolé à son rapport. Mais elle se dit "impatiente" que le conseil des ministres en dispose.

Selon la ministre, ses recommandations "reflètent ce qui a été discuté au conseil des ministres, au caucus des députés, et sont conformes au programme du Parti libéral".

Le policier Allan Gosset avait le souffle court

MONTREAL (PC) — Le contre-interrogatoire d'une demi-heure du policier Allan Gosset n'a pas permis d'en apprendre davantage hier sur les circonstances entourant la mort du jeune Noir Anthony Griffin, si ce n'est que le patrouilleur n'était pas en excellente forme physique depuis quelque temps, ayant particulièrement le souffle court parce qu'il fumait beaucoup.

Le policier de 38 ans a soutenu tout au long de son témoignage que c'est accidentellement qu'une balle est partie de son revolver de calibre .38 et qu'il n'a jamais eu l'intention de tirer sur le jeune homme, n'ayant aucune raison précise de le faire.

Le juge André Trottier a voulu en savoir plus sur l'étui du revolver. Il s'agit d'un sac de cuir, de décrire Gosset, qui n'est pas complètement fermé et qui est muni à son entrée d'une languette de cuir rigide fonctionnant avec un bouton-poussoir. Il faut inévitablement ouvrir la languette, si elle est bien en place, avant d'accéder à l'arme.

Comme le policier croit que le percuteur s'est levé accidentellement, le juge, par sa question, laisse entendre jusqu'à un certain point qu'il demandera sûrement au jury de s'interroger sur le rôle qu'aurait pu jouer l'étui dans l'accident prétendu.

Par ailleurs, comme le policier savait que Griffin n'était pas un individu dangereux — il l'a lui-même rappelé dans son témoignage — pourquoi alors s'être servi d'un revolver? Sur un ton très assuré, Gosset relate encore la scène tragique: "Je ne savais vraiment pas ses intentions et j'ai voulu l'immobiliser en lui montrant mon arme, parce qu'un revolver à bout de bras, ça constitue une forme d'intimidation".

Il rappelle ensuite qu'au cours de leur entraînement, les policiers apprennent tous, par exemple, à mettre la main sur leur étui lors d'une intervention auprès d'un automobiliste qu'ils croient suspect. "Ca montre notre sérieux", opine-t-il, tout en ajoutant qu'il avait voulu augmenter le niveau d'intimidation en braquant son arme vers Griffin qui se trouvait à ce moment à sept mètres de lui. "Mais je n'ai pas appuyé sur la gachette", a réitéré Gosset en terminant.

Ciaccia trouve normale une hausse de 4,5 p. cent des tarifs d'Hydro

LAVAL (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia trouve normale une augmentation du coût de l'électricité qui équivaldrait au taux de l'inflation.

Le ministre a insisté pour rappeler que son gouvernement n'avait pas encore approuvé une hausse des tarifs d'électricité.

d'Hydro-Québec grimperaient de 4,5 pour cent l'an prochain. M. Ciaccia a expliqué qu'il s'agissait là d'une hausse équivalente au taux de l'inflation.

Le ministre a insisté pour rappeler que son gouvernement n'avait pas encore approuvé une hausse des tarifs d'électricité.

Tanaka des produits fiables!

POUR VOTRE ÉRABLIÈRE

"ENTAILLEUSE" TANAKA PERCEUSE A MOTEUR de 1.2 c.v.
 Cette perceuse ne pèse que 4 kg (8.8 lb). Elle a une vitesse de forage minimum de 325 tours / minute qui lui permet d'entailler sans brûler ni écorcher.
 La TED 232, pour un travail propre et efficace.

POMPES A EAU PORTATIVES POUR LAVER TUBULURES ET RÉSERVOIRS
 • Volume maximum de 300 litres / minute
 • Poussee d'eau verticale à 40 mètres (131 pieds)
 • Tire l'eau 7 mètres (22 pieds) à la verticale
 • Sortie et entrée de 1 1/2 pouce
 • Moteur de 2 temps de 2.3 c.v. • Poids: 9 kg (19.8 lb)

Notre priorité... Le service après vente

TOUT NOUVEAU A COOKSHIRE!
 Nous sommes dépositaires des BICYCLETTES "MURRAY"

SUPER SPECIAUX SUR LES SOUFFLEURS COLUMBIA EN INVENTAIRE
 Jusqu'à épuisement des stocks

NOUVEAU! DOUBLE VIS. DOUBLE EFFICACITE! DEBLAIEMENT DE 20" 8 c.v., 2 PHASES

Heures d'ouverture: lundi au mercredi: 8h à 5h; jeudi: 8h à 5h; vendredi: 8h à 5h; samedi: 8h à 12h.

620 Principale est, Cookshire, Qué. JOB 1M0

(819) 875-3847

SCIES à chaîne CLAUDE CARRIER Inc.

32896x

AUSSI DÉPOSITAIRE
ARCTIC CAT '88
RIEN NE PREND DE L'AVANT AINSI VITE.

RÉGIONAL

Nouvelle révélation sur Téléfilm Canada

Le directeur général a reçu une prime de départ de 180,000 \$

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — La direction de Téléfilm Canada et le ministère des Communications ont accepté de verser une prime de départ de \$180,000, à la mi-octobre, au directeur général démissionnaire de cette société d'Etat, M. Peter Pearson.



Flora MacDonald

récentes de Téléfilm Canada.

Les inquiétudes ont commencé à se manifester avec plus d'acuité lorsqu'en octobre dernier, le directeur général Peter Pearson a remis sa démission, entraînant du même coup la quasi-paralysie de Téléfilm Canada et une série de démissions.

Dans sa lettre personnelle de démission qu'il a fait parvenir à la ministre Flora MacDonald, l'ex-directeur s'est plaint de l'ingérence dans ses affaires du président du conseil d'administration, Jean Sirois

qui, selon lui, a contribué à politiser Téléfilm Canada à tel point que l'organisme est pratiquement devenu une agence culturelle politique.

"Téléfilm, a écrit Pearson, ne peut plus équitablement et dans les faits administrer son budget et remplir ses obligations. Depuis le début, en somme dès ma première rencontre, il (Jean Sirois) a insisté sur son droit de diriger et d'intervenir dans l'administration du budget."

Hier, au cours d'une conversation téléphonique, le sous-ministre des Communications, Michael Binder, a expliqué l'intervention inhabituelle du ministre, dès septembre 1987, dans Téléfilm Canada parce que des rapports financiers contradictoires, datés du 30 juin 1987 et du 31 juillet de la même année, transformaient un excédent de \$53 millions en déficit de \$48 millions.

M. Binder a par ailleurs précisé que l'apparent conflit de personnalité entre M.

Sirois et Pearson était causé en grande partie par le fouillis administratif dans lequel s'est retrouvée la société de la Couronne.

C'est le 9 novembre 1987, que la ministre des Communications, Flora MacDonald a rencontré les membres du Conseil d'administration de Téléfilm, environ un mois après la démission de Peter Pearson, pour leur faire part de "ses graves inquiétudes".

La ministre a demandé et obtenu l'assurance que la situation financière de Téléfilm Canada serait rétablie et les pratiques de gestion assainies avant le 31 mars 1988.

C'est à une consultante, Mme Michèle Fortin, nommée directrice intérimaire de la Société d'Etat, qu'on a demandé de faire le ménage. "Nous, du ministère, a confié M. Binder, travaillons en étroite collaboration avec elle et les consultants pour nettoyer les livres et Mme Fortin demeurera là jusqu'à ce que le ménage soit

complété." Hier, la ministre a déclaré qu'il y avait eu "conflit entre le Conseil d'administration et les gestionnaires (de Téléfilm) quant au processus à mettre en place pour améliorer les procédures". "C'est dans ce con-

texte, a dit Mme MacDonald, que M. Pearson a démissionné."

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

TECHNICIENS(NES) EN ARCHITECTURE

Fonctions: Mise en plan, devis, estimation, surveillance. Qualifications: Expérience pertinente d'au moins 5 ans. Salaire selon qualifications. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Cimaise, 100, rue Richmond Sherbrooke, Qué. J1H 6E1

564-5450

ASSURANCE-VIE

DIRECTEUR(TRICE) D'AGENCE

Une institution d'assurance-vie requiert les services d'un(e) directeur(trice) d'agence pour la région de Sherbrooke. Le(la) candidat(e) devra posséder son diplôme C.L.U. (A.V.A.) ou être en voie de le compléter en plus d'une expérience pertinente dans le recrutement, l'entraînement et la supervision des agents. Pour obtenir une entrevue confidentielle, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Station A, C.P. 439 Ottawa, Ontario, K1N 8R7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

HOMMAGE AU MÉRITE



Lynda Bélanger



Louise Bilodeau



Monique Charette



Claude Lamarre



Sylvie Lessard



Anne Tremblay

Bélanger Hébert rend hommage au succès et à la réussite en accueillant six stagiaires qui ont réussi les examens uniformes de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Toujours dans le but de mieux servir sa clientèle, Bélanger Hébert poursuit le développement de ses activités en misant sur l'excellence de ses ressources humaines.

BELANGER HÉBERT INC.

33955

A travers le pays

1,427 effractions par 100,000 habitants

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, jeudi, qu'il y a eu 365,140 introductions par effraction signalées à la police au pays en 1986, soit 1,427 par 100,000 habitants. De ce nombre, 60 pour cent ont eu lieu dans des domiciles, 28 pour cent dans des établissements commerciaux et 12 pour cent dans des wagons de marchandises couverts, des vestiaires et des garages non attenants. Les plus forts taux d'introductions par effraction ont été observés dans les Territoires du Nord-Ouest, en Colombie-Britannique, au Yukon et au Manitoba. Les plus faibles taux sont à l'Île-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve.

Ottawa ne semble pas pressé

HALIFAX (PC) — Le gouvernement fédéral ne semble guère pressé de mettre à exécution sa promesse d'augmenter l'assistance financière d'Ottawa aux services de garde d'enfants à travers le pays, a déploré jeudi le ministre des Services communautaires de la Nouvelle-Ecosse. Le ministre canadien de la Santé, Jake Epp, a annoncé en décembre qu'Ottawa consacrerait \$5.6 milliards, au cours des six prochaines années, à la création de nouvelles places en garderie. Mais Tom McInnis soutient que la Nouvelle-Ecosse n'arrive pas à obtenir les améliorations promises. Le ministre Epp lui a fait croire qu'Ottawa défraierait jusqu'à 70 pour cent du coût de nouvelles places en garderie, mais il ne semble plus vouloir payer que 50 pour cent des coûts, a soutenu M. McInnis.

Accusés d'avoir failli à leur devoir

KINGSTON, Ontario (PC) — Deux agents de la Sûreté provinciale de l'Ontario (OPP) ont été accusés d'avoir failli à leur devoir, jeudi, à la suite de l'évasion de trois détenus d'un poste de police. Le caporal John Pederson a précisé que les inculpations ont été portées en vertu de la Loi de police de l'Ontario contre les agents G. Snowdon et W. Bager. L'évasion s'est produite le 18 janvier dernier. Se servant d'un pardessus, les détenus ont réussi à ramener dans leur cellule la clef qui se trouvait sur un comptoir et à s'enfuir par la porte arrière du poste de police. Le premier fugitif a été capturé 30 minutes plus tard et les deux autres le lendemain.

Négligence criminelle

KAMLOOPS, C.B. (PC) — Deux résidents de Kamloops, dans le Centre-Sud de la Colombie-Britannique, ont été trouvés coupables de négligence criminelle causant des blessures corporelles, leurs deux pit-bulls ayant attaqué une femme âgée l'année dernière. Un tribunal du comté de Kamloops a rendu un verdict de culpabilité contre Rhonda McFarlane, 32 ans, et David McEachen, 30 ans, leurs deux chiens ayant attaqué et blessé grièvement Mme Sue Kitamura, 72 ans, derrière sa maison, en mars dernier. Le juge George Lamerson a signalé en cour que le couple n'avait aucunement tenu compte de la sécurité du public. Et, a-t-il ajouté, n'eût été des efforts héroïques des voisins pour repousser les animaux, Mme Kitamura aurait subi des blessures bien plus graves.

Nouvelle règle plus sévère

TORONTO (PC) — Les voyageurs de l'Ontario devront maintenant rembourser leurs clients ou leur offrir un autre choix, si le tour qu'ils font ne correspond pas à la description qu'en fait la brochure publicitaire. Cette nouvelle règle a été annoncée, jeudi, par le ministre de la Consommation, M. Bill Wrye, qui a dit avoir reçu des plaintes de touristes, trouvant dans des pays étrangers des hôtels infestés de rats ou encore en construction. Les tours-opérateurs, de plus, devront prévenir leurs clients de toute hausse des prix de plus de sept pour cent et leur permettre alors d'annuler le voyage.

A compter du 1er juillet, tout message publicitaire qui comporte un prix minimal devra également donner un prix maximal. Si la durée du voyage est modifiée ou que d'autres changements importants y sont apportés, le client devra pouvoir l'annuler. Les entreprises trouvées coupables d'avoir enfreint ces règlements seront condamnées à des amendes variant entre \$2,000 et \$25,000.

COMMISSION SCOLAIRE LA SAPINIÈRE

TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE, CLASSE PRINCIPALE

NATURE DU TRAVAIL: Sous la responsabilité du supérieur immédiat, exercer des fonctions techniques hautement spécialisées exigeant des connaissances et une créativité supérieure à celles normalement requises du technicien en informatique.

QUALIFICATIONS REQUISES: - Détenir un diplôme d'études collégiales, avec champ de spécialisation approprié. - Avoir des connaissances de base en finance et en comptabilité.

EXPÉRIENCE: Une expérience de travail en informatique générale et plus spécifiquement en micro-informatique.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES: - Exercer les attributions caractéristiques du poste de technicien en informatique. - Réaliser des activités techniques complexes. - Voir à l'implantation et au suivi des systèmes de paie, de gestion financière, de gestion documentaire. - Assurer les liens techniques avec le réseau informatique GRICS. - Voir à l'élaboration des règles et procédures et des mesures relatives à l'utilisation et à la sécurité des données. - Assurer un support technique au développement de l'informatique dans les écoles. - Accomplir toute autre tâche connexe.

STATUT D'EMPLOI: Poste à temps plein: 32,5 heures par semaine.

TAUX DE TRAITEMENT: 15,31\$ et 20,10\$ de l'heure, selon l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL: Centre administratif de la Commission scolaire La Sapinière, 308, rue Palmer, East Angus.

CANDIDATURE: Les personnes intéressées répondant aux exigences pré-citées devront faire parvenir au soussigné, avant 16:00 heures, le 4 mars 1988, deux (2) documents distincts: 1) Un curriculum vitae.

2) Une lettre pour poser leur candidature et pour expliquer, en leurs propres termes, comment leur formation et leur expérience les rendent aptes à occuper le présent poste.

Monsieur Yvan Delorme, d.s.p. Commission scolaire La Sapinière 308, rue Palmer East Angus, Québec JOB 1R0

34079

PRÊT, PAS PRÊT VIA VOUS MARIE!

PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX



la tribune



REGARDEZ VIA QUÉBEC DU LUNDI AU VENDREDI À 16H00



FUTURS MARIÉS: NOMS, ADRESSE ET TÉLÉPHONE, DATE ET LIEU DE LA CÉRÉMONIE, INSCRITS PAR: NOM, ADRESSE ET TÉLÉPHONE

RETOURNEZ À: PRÊT, PAS PRÊT VIA QUÉBEC VOUS MARIE! C.P. 6666, QUÉBEC, (Québec) G1K 8X2



OPERATION 2000

LE DÉCOMPTE EST AMORCÉ
2000
MINUTES DE RABAIS

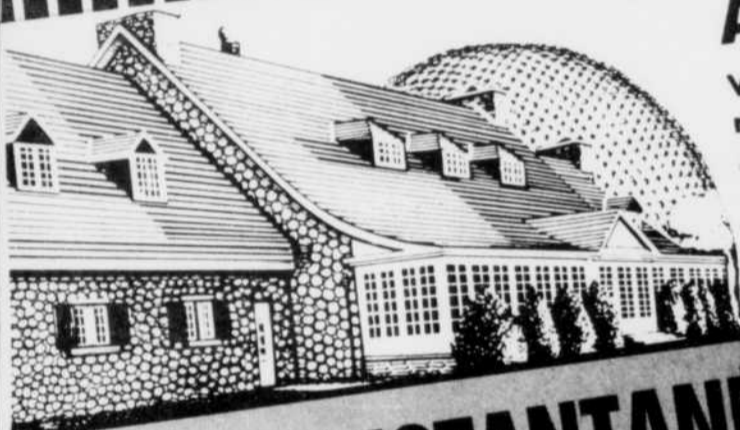


87 MARQUES RECONNUES
Zenith • Quasar • Alpine • Electro-home • Hitachi • RCA • Panasonic • Luxman • Sansui • Technics

HITACHI Quasar RCA Panasonic ZENITH Sansui ALPINE

\$9,000,000 DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES

DANS UN ÉVENTAIL DE 87 MARQUES RECONNUES



À NOS FRAIS
Venez découvrir la fine cuisine du restaurant HÉLÈNE DE CHAMPLAIN. Avec tout achat d'un item de \$469 ou plus J.M. SAUCIER vous offre un dîner pour deux au restaurant. (Limite: 1 par client)

GRATUIT
UN DÎNER POUR DEUX AU RESTAURANT

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN



Panasonic RADIO PORTATIF AM / FM STEREO CASSETTE
Modèle RX-C36
• Radio AM / FM stéréo avec magnétocassette
• Enceinte acoustique 2 voies 4 haut-parleurs
• Prises d'entrée auxiliaire
• Compensateur de fréquence à 5 bandes
QUANTITÉ 30
\$88⁹⁹



LECTEUR AU LASER
• Accès frontal
• Lecture à 3 faisceaux
• Programmable
• Attachage numérique
\$187⁹⁹

CRÉDIT INSTANTANÉ
jusqu'à *1,500\$

«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie de 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

QUANTITÉS LIMITÉES
PREMIERS ARRIVÉS
PREMIERS SERVIS



TÉLÉCOULEUR 14"
\$197⁹⁹

MAGNÉSCOPE VHS



\$333⁹⁹
• Télécommande infrarouge à 11 fonctions
• Cabloselecteur intégré
• Retournement automatique
• Programmable sur 14 jours

DES RABAIS
JUSQU'À \$500

OPÉRATION 2000 DÉBUTE AUJOURD'HUI À 12 H

*** AUCUN DÉPÔT**
*** AUCUN PAIEMENT**
AVANT 120 JOURS

*** AUCUN PAIEMENT**
*** AUCUN DÉPÔT AVANT JUIN 1988**

Conservez votre argent et profitez de cette offre sans précédent. Nos conditions de financement vous permettront de conserver vos sous et de profiter tout en prenant avantage des spéciaux de notre OPÉRATION 2000! **ACHETEZ MAINTENANT. PAYEZ DANS 120 JOURS** (Paieement en juin 1988) sur tout achat de plus de \$300.
*Conditionnel à l'approbation du crédit.

JUSQU'À **70%**
DE RABAIS

35,000 pi car. DE SPÉCIAUX dans 87 marques reconnues de...

- Télécouleurs
- Fours à micro-ondes
- Système de son
- Vidéos
- Caméras
- Radios d'autos
- Téléphones cellulaires
- Radios portatifs

Plus de 144 spécialistes pour vous conseiller

L'OPÉRATION 2000
C'EST GÉNIAL!

SANS FRAIS

Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.

Ce que la compétition ne peut vous donner
J.M. SAUCIER vous l'offre à

MINI-MINI-PRIX

| | | |
|--------------------------------------|--|---|
| CHOM 97.7 FM | 980 CKGM | CKOI 97 FM Michel W. Duguay 96.9 FM |
| CHLT | CJRS | CHRS Didier Dubois 1040 AM |
| CKAC 73 Michel Champagne 73 AM | CJMS 128 RADIO AM STEREO Raymond Bourgeois | |

Vos stations radio favorites seront sur place pour cet événement OPÉRATION 2000 et vous offriront des nouveaux spéciaux instantanés surprises à chaque jour.

PAS DANS UN SEUL MAGASIN MAIS DANS NOS 11 SUPER-MAGASINS D'ENTREPÔTS

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
1071, boul. du Séminaire N. **349-5835**
BROSSARD 6835, boul. Taschereau
(entre Chi-Chi's et Toys «R» Us) **445-6388**
MAGASIN ENTREPÔT MTL
10090, boul. St-Laurent **385-1000**
ENTREPÔT ST-LÉONARD 6860 est, Jean-Talon **251-0600**
LONGUEUIL 2904, chemin Chambly **651-0070**



POINTE-CLAIRE 971 nord, St-Jean **694-9180**
GRANBY 755, rue Principale (Les Halles de Granby) **375-9222**
DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph **474-2727**
SHERBROOKE 2300 ouest, King **563-9191**
OTTAWA / NEPEAN 780, Baseline Rd.
(coin Fisher Heights Plaza) **727-0159**
OTTAWA / VANIER 522, Montréal Rd. St-Laurent **744-7890**